



KLB-SYSTEM POLYURETHAN

PU 662

Revêtement mural en polyuréthane à 2 composants, à faible émission et pâteux pour les surfaces lisses sur les murs et les plafonds

Unités de conditionnement

Numéro d'article	Emballage	Contenu (kg)	Unités/palette
AK6942-47	Seau	12,00 kg	30



Propriétés du produit

Rapport de mélange parts en poids	A : B = 100 : 20
Rapport de mélange parts en volume	A : B = 100 : 24
Durée pratique d'utilisation	10 °C : 45 min. 20 °C : 30 min. 30 °C : 20 min.
Température de mise en oeuvre	Minimum 10 °C - Maximum 30 °C (temp. du sol et de la pièce)
Durée de durcissement (circulable)	Traitement ultérieur - ponçage 10 °C : 16 - 18 heures 20 °C : 8 - 10 heures 30 °C : 6 - 8 heures
Durcissement	2 - 3 jours avant toute sollicitation mécanique à 20 °C 7 jours avant toute sollicitation chimique à 20 °C
Recouvrabilité	Après 8 - 10 heures à 20 °C
Consommation	Revêtement standard : 1,3 - 1,5 kg/m ² par 1 mm d'épaisseur de couche
Emballage	Seau 6 kg, seau 12 kg (emballage en kit)
Teintes	Teintes standard KLB : blanc, ivoire clair (environ RAL 1015), gris clair (environ RAL 7035), d'autres couleurs peuvent être produites comme couleurs spéciales !
Tenue en stock	12 mois (en emballage d'origine scellé)

Description du produit

KLB-SYSTEM POLYURETHAN PU 662 est un système de revêtement en polyuréthane à 2 composants, à faible émission et pâteux pour les murs et plafonds.

KLB-SYSTEM POLYURETHAN PU 662 est utilisé pour la réalisation de revêtements de muraux et de plafonds lisses, non poreux et sans joints, qui sont appliqués à la truelle en plusieurs étapes de travail. Selon les exigences en matière de résistance et d'aspect, l'application se fait en 2 à 4 couches avec le ponçage intermédiaire correspondant. Le matériau de revêtement se caractérise par un durcissement rapide et la possibilité d'un ponçage rapide. Le masse teinté peut être appliqué sur la surface apprêtée à l'aide d'une spatule dentée ou d'une truelle, puis lissé. Pour améliorer la robustesse et augmenter le pontage des fissures, le non-tissé d'armature **KLB-Armierungsvlies VA 1044** est inséré dans le revêtement fraîchement appliqué.

Dans le **système N2 KLB DECOR LOW-VOC Wall PU**, le produit est certifié « Indoor Air Comfort Gold » et satisfait les critères concernant les émissions pour la certification des bâtiments selon DGNB, LEED ou BREEAM. La certification « Indoor

Air Comfort Gold » est très exigeante en matière d'émission de composants organiques volatils et respecte les valeurs limites allemandes prévues dans l' « AgBB » ou l' « ABG », aussi que dans les règlements sur les émissions de nombreux pays européens.

Le produit donne une surface lisse et sans joints qui est particulièrement hygiénique, facile à nettoyer ou à décontaminer. La propriété élastique permet un pontage de fissures statique de 0,5 mm.

KLB-SYSTEM POLYURETHAN PU 662 a des caractéristiques équilibrées et peut être combiné avec les scellements en polyuréthane à 2 composants pigmenté et faibles en émissions **KLB-SYSTEM POLYURETHAN PU 806 E** ou **PU 806 E - Wall**. Les surfaces sans joints sont très agréables à l'œil et constituent une bonne alternative aux autres revêtements muraux.

Le revêtement durci est largement résistant aux contraintes mécaniques et présente une bonne stabilité à différents produits chimiques. Il est résistant à l'eau, aux sels, aux solutions salines, aux alcalis et bases ainsi qu'aux huiles minérales - acide chlorhydrique ou sulfurique. Une résistance à court terme est donnée aux acides organiques concentrés et dilués, tels que l'acide formique et l'acide acétique. Il n'y a pas de résistance suffisante aux hydrocarbures chlorés, aux esters, à l'acide nitrique concentré, etc. Une résistance de courte durée existe également aux solvants, p. ex. à l'essence, aux carburants, aux graisses, à l'huile etc. En cas d'exigences de résistances spéciales, veuillez demander des conseils spécifiques.

PU 662 peut être livré en différentes teintes. Les couleurs spéciales peuvent être fabriquées à partir d'une certaine quantité. Veuillez nous contacter en cas de besoin ! Les revêtements en polyuréthane comme le **PU 662** ne sont pas stables en couleur. En général, le revêtement doit être protégé contre les changements de teinte par une couche de finition de teinte stable comme le **PU 806 E - Wall** ou le **PU 812**. Les scellements recommandés sont stables en termes de teinte.

Domaine d'application

L'application peut se faire en différentes variantes, qui sont adaptables à l'exigence respective.

- En tant que revêtement mural décoratif sans joint, en combinaison avec **PU 806 E - Wall** ou **PU 812**, le système peut être utilisé comme alternative décorative pour les carreaux muraux ou les surfaces préfabriquées.
- Comme revêtement mural de pontage des fissures pour les substrats présentant un risque de fissuration, par exemple les éléments en béton préfabriqué, etc.
- En combinaison avec du tissu ou du fleece, comme revêtement robuste et hygiénique des murs et des plafonds.
- Dans les zones fréquemment exposées à l'humidité, par exemple comme protection contre les éclaboussures, etc.
- Dans l'industrie alimentaire ou la technologie des salles blanches avec des exigences accrues en matière de propreté et de décontamination.
- En tant que revêtement mince d'environ 1 mm d'épaisseur avec étanchéité de tête **PU 806 E - Wall** pour une légère contrainte mécanique.
- Comme revêtement lisse dans les zones d'utilisation commerciale soumises à des contraintes mécaniques moyennes, par exemple dans la production de nombreuses zones commerciales (revêtement de 2 à 3 mm).
- En cas d'exigence de revêtements à faible émission pour les salles de loisirs.
- Dans les toilettes pour le revêtement des surfaces murales, si nécessaire avec un scellant supplémentaire à base de solvant et chimiquement résistant **PU 883**.

Caractéristiques du produit

- surface colorée
- surface homogène
- qualité contrôlée, à faible émission
- esthétique
- sans solvant
- revêtement sans joint
- pontant les fissures
- très résistant aux contraintes mécaniques

- bonnes propriétés de traitement
- consistance stable
- bonne résistance à l'eau et aux produits chimiques
- Total Solid selon GISCODE (méthode d'essai de « Deutsche Bauchemie », l'association all. pour la chimie de construction)

Caractéristiques techniques

Viscosité - Composants A+B	pâte de viscose structurée	-	
Teneur en solides	> 99,8	-	Méthode KLB
Densité - Composant A+B	1,42	kg/l	DIN EN ISO 2811-2 (20 °C)
Absorption d'eau	< 0,3	% en poids	DIN 53495
Résistance à la traction	Env. 5	N/mm ²	DIN EN ISO 527
Allongement à la rupture	100	%	DIN EN ISO 527
Dureté Shore A	90	-	DIN 53505 (après 7 jours)
Dureté Shore D	30	-	DIN 53505 (après 7 jours)

Les valeurs déterminées lors des essais sont des valeurs moyennes. Des écarts par rapport aux spécifications du produit sont possibles.

Compris dans les systèmes

- **System N2 - KLB DECOR LOW-VOC WALL PU**

Pour plus d'informations sur nos systèmes KLB, veuillez bien visiter notre site Internet : www.klb-koetztal.com

Essais

Les résultats suivants sont certifiés par des organismes externes :

- Dans le système **N2 KLB Decor Low-VOC Wall PU**, classé à faible émission selon « Eurofins Indoor Air Comfort Gold ». Conforme à l'AgBB et adapté aux pièces de séjour.
- Décontaminabilité en combinaison avec **PU 806 E-Wall** et **PU 811 E** selon DIN 25415-1 : très bonne

Conseil :

Merci de nous demander le schéma d'application certifié !

Schéma d'application

Revêtement lisse pour murs et plafonds

- Le substrat doit être préparé mécaniquement, par exemple par ponçage au diamant. Il doit présenter une absorbance suffisante et une résistance à la traction adéquate.
- En fonction des exigences, le substrat préparé doit être apprêté avec les résines d'apprêt KLB recommandées, telles que l'**EP 727 E** (consommation env. 0,120 kg/m²) ou l'**EP 724 Haftgrund Super** (même consommation), sans sablage supplémentaire après env. 4 heures de durcissement (à 20 °C).
- Il est également possible d'appliquer des apprêts à base de résine époxy, tels que l'**EP 57**, **EP 58**, consommation env. 0,200 à 0,250 kg/m² (sans sablage) ou **EP 53 Spezialgrund-AgBB**, consommation env. 0,200 à 0,250 kg/m², avec sablage au sable quartzeux, granulométrie 0,3/0,8 mm, après env. 18 heures de durcissement (à 20 °C), poursuivre le traitement avec **PU 662** (voir ci-dessous).
- **En option** : sur les substrats irréguliers et impérativement sur les substrats constitués de carrelages et de dalles avec un quadrillage de joints : application d'une couche d'égalisation avec **PU 662** pour uniformiser le quadrillage des joints/les profondeurs de rainures. Pour ce faire, le produit est appliqué à la truelle en acier inoxydable sur les surfaces et lissé au ras des joints, de manière

- à exclure toute transparence ultérieure du motif des joints. La consommation varie en fonction de la taille du motif des joints/de la profondeur des rainures.
- Appliquer la première couche du revêtement mural **PU 662** à l'aide d'une spatule crantée (dents rectangulaires de 4 mm, par ex. **spatule R4** ou **TKB-C1**), consommation env. 2,0 kg/m². Immédiatement après l'application, les crêtes de la masse fraîche sont aplaties et lissées à l'aide d'une truelle de lissage ou d'une spatule de surface, de manière à obtenir une surface lisse et homogène.
 - Le **voile d'armature VA 1044** est posé dans le revêtement mural frais et enfoncé uniformément à l'aide d'une truelle de d'une Raclette pour papier peint, sans bulles ni plis, jusqu'à ce que le voile soit entièrement intégré dans le **PU 662**. Les bandes sont posées bout à bout au niveau des joints ; il est également possible de réaliser un double chevauchement.
 - Le **PU 662** qui a traversé le voile est ensuite lissé à la spatule. Si du matériau est encore nécessaire pour le lissage, le **PU 662** peut être appliqué en couche fine à **raison d'** env. 0,30 à 0,40 kg/m² en croix, à l'état frais sur frais, puis lissé jusqu'à obtenir une surface aussi lisse que possible.
 - Le premier ponçage intermédiaire s'effectue après durcissement, mais au plus tôt après env. 14 à 18 heures, à l'aide d'une ponceuse excentrique (grain de papier abrasif 80 à 120) ou d'une grille de ponçage. Pour des raisons de sécurité au travail, toujours travailler avec un système d'aspiration raccordé !
 - Pour finir, appliquer une couche de remplissage fine pour lisser la surface avec du **PU 662**. L'application s'effectue par lissage régulier et précis à l'aide d'une spatule Kaupp ou japonaise, consommation env. 0,350 à 0,450 kg/m².
 - Une fois le durcissement terminé, mais au plus tôt après env. 14 à 20 heures, procédez au ponçage de finition à l'aide d'une ponceuse excentrique (grain 100 à 180). Avant la vitrification, la surface doit être dépoussiérée.
 - Pour finir, appliquer la couche de finition colorée **PU 806 E - Wall** en une couche d'épaisseur uniforme à l'aide d'un rouleau en velours ou en microfibre non pelucheux, consommation env. 0,100 à 0,130 kg/m². En cas de changement de teinte, il peut être nécessaire d'appliquer une deuxième couche de finition pour les teintes claires et pastel.
 - **En option** : sur les zones murales fortement exposées à l'humidité ou à un nettoyage intensif, appliquer en plus une couche de vitrification transparente avec le produit **PU 882** à base de solvants, consommation env. 0,130 kg/m².

Substrat

Le support à revêtir doit être plat, sec, sans poussière, suffisamment résistant à la traction et à la compression, et exempt d'éléments peu adhérents et de toutes pellicules. Éliminer d'abord par tout moyen approprié les substances susceptibles de diminuer l'adhérence, p. ex. graisse, huile et traces de peinture. Respecter les instructions portées sur les fiches techniques du primaire KLB mentionné / utilisé, comme **EP 57**, **EP 58** ou **EP 53**. Adaptés pour le revêtement sont les surfaces en béton et les enduits en ciment imperméables. La résistance de la surface doit être suffisamment élevée et adaptée à l'utilisation ultérieure. Une résistance de surface d'au moins 0,8 N/mm² est recommandée. En outre, les plaques de plâtre conformes à la norme DIN E 520 peuvent être revêtues, dans la mesure où elles sont adaptées aux locaux humides. La condition préalable à cela est une installation correcte. Pour les autres substrats, nous vous recommandons de demander conseil. Préparer les supports à revêtir par traitement mécanique, de préférence par ponçage. Sur la surface préparée, appliquer le primaire méticuleusement, à saturation et sans porosité. Les irrégularités existantes peuvent devenir visibles en surface, il faut donc veiller à ce qu'elles soient suffisamment régulières. Le cas échéant, les rugosités peuvent devoir être compensées par des couches de remplissage supplémentaires. En cas de doute, une surface d'essai est recommandée.

Mélange

Dans les emballages en kit, les composants sont pesés en usine et livrés prédosés, en un rapport de mélange précis. L'emballage du composant A est assez grand pour contenir les deux composants. Avant d'ajouter le composant B, remuer brièvement le composant A (pendant env. 30 secondes) et mélanger soigneusement. Verser donc l'intégralité du durcisseur B dans le récipient contenant la résine A. Les quantités partielles doivent être pesées dans le rapport de mélange correct. Mélanger mécaniquement, avec un mélangeur lent (200 - 400 tours/minute), qui n'a pas d'arêtes vives sur l'agitateur, par exemple le Collomix Xo 4R avec malaxeur KR

ou un appareil équivalent. Le temps de mélange doit être d'environ 2 - 3 minutes, jusqu'à l'obtention d'une consistance homogène et sans traces. Pour éviter tout défaut de mélange, nous recommandons pendant le mélange de gratter une ou deux fois la masse de revêtement sur les bords du récipient avec une truelle afin d'incorporer le matériau non mélangé dans la zone du bord. Alternativement, pour éviter tout défaut de mélange, il est recommandé de transvaser l'ensemble dans un seau propre puis de mélanger de nouveau brièvement.

Mise en œuvre

La mise en œuvre se fait immédiatement après le mélange. Les étapes de travail, les outils et les quantités consommées sont spécifiés sous « Schéma d'application ».

Après l'application, la surface est lissée avec une truelle. La mise en œuvre du matériau souple et stable nécessite au début un peu de pratique, c'est pourquoi il est recommandé de faire des surfaces d'essai. Pour une surface sans reprise, toujours travailler « frais sur frais », et subdiviser la surface avant de commencer le travail. La couche durcie peut être poncée après environ 14 à 20 heures. Le ponçage est effectué avec une ponceuse orbitale aléatoire dans la granulométrie recommandée. Pour des raisons de sécurité du travail, le dispositif de ponçage doit être relié à un système d'aspiration. Si nécessaire, les surfaces doivent être dépoussiérées après l'étape de travail correspondante. Le remplissage fin est effectué à l'aide d'une truelle en acier flexible (spatule double lame ou japonaise) en lissant la surface de manière uniforme. Le résultat du lissage est immédiatement visible lorsque le travail est effectué.

La température (sol, air) ne doit pas descendre en dessous de 10 °C et l'humidité relative de l'air ne doit pas être supérieure à 75 %. La différence entre la température du mur et celle de la pièce doit être inférieure à 3 °C pour que le durcissement ne soit pas dérangé. Si une situation de point de rosée intervient, le séchage ne peut pas être régulier, entraînant alors une perturbation du durcissement et la formation de taches. Toute sollicitation par l'eau et par les produits chimiques doit être évitée dans les 7 premiers jours. Les durées de durcissement indiquées se rapportent à une température de 20 °C. Par température plus basse, les temps de durcissement et d'utilisation sont prolongés, par température plus élevée elles sont réduites. En cas de non respect des conditions de mise en œuvre, les propriétés techniques du produit fini pourront diverger de celles décrites.

Nettoyage

Pour éliminer les impuretés fraîches et pour nettoyer les outils, utilisez le diluant **VR 28** ou **VR 33**, immédiatement après l'utilisation. Une matière durcie peut seulement être ôtée mécaniquement.

Il existe une recommandation de nettoyage et d'entretien distincte pour le nettoyage des surfaces de sol produites avec les revêtements et les scellements KLB.

Stockage

Stocker au sec et si possible, à l'abri du gel. Température idéale de stockage : 10 - 20 °C. Avant la mise en œuvre, acclimater à la température adaptée. Refermer hermétiquement les emballages entamés et les utiliser dans les 3 jours.

Important

Ce produit doit satisfaire aux exigences du règlement allemand sur les matières dangereuses « GefStoffV », du règlement relatif à la sécurité dans l'entreprise et des réglementations de transport des marchandises dangereuses. Toutes les informations nécessaires sont portées sur la Fiche de Données de Sécurité DIN. Respecter les mentions d'identification et les instructions portées sur l'étiquette de l'emballage !

GISCODE: PU40

Teneur en COV (Composés organiques volatils):

(Réglementation EU 2004/42), valeur limite 500 g/l (2010,II,j/lb): Teneur du produit frais en COV < 500 g/l.

Accessoires

- Spatule pour papier peint - N° d'article WZ3085-10

Teneurs en COV

Le produit correspond à de hautes exigences quant à une teneur faible en COV (Composés organiques volatils). Ces exigences sont requises dans le cadre de la construction durable. Ainsi, les valeurs limites demandées par l'UE dans la directive 2004/42/EG (directive Decopaint) sont ainsi largement dépassées.

	Valeur limite	Teneur réelle	
Decopaint Directive 2004/42/UE - Composant A	< 500	0	g/l
Decopaint Directive 2004/42/UE - Composant B	< 500	0	g/l
DGNB - Composants A + B	< 0,5	0	%
klima:aktiv – Composants A + B	< 3	0	%
LEED - Composants A + B	< 100	0	g/l
Minergie ECO ® - Composants A + B	< 1 (< 2)	0	%

(Dans le cadre de la directive Decopaint, chaque composant est comptabilisé individuellement. Dans les systèmes d'évaluation pour la construction durable, c'est toujours le mélange des deux composants selon leur rapport de mélange qui est décisif.)



Veuillez considérer la dernière version de cette information produit sur notre site Internet.

Les indications de cette fiche reposent sur les résultats des expériences et des essais réalisés à ce jour. Nous nous portons garants de la qualité irréprochable de nos produits. Toutefois, nous ne pouvons pas garantir la réussite de vos travaux dans la mesure où nous n'avons aucune influence sur la mise en œuvre et les conditions d'application sur site. Nous recommandons de procéder à des essais préalables. Avec la publication de cette nouvelle fiche de données de produit KLB, toutes les informations précédentes perdent leur validité. La dernière version est disponible sur notre site Internet www.klb-koetzal.com. Par ailleurs, nos « Conditions Générales de Vente » s'appliquent systématiquement.